

VIM'Infos

Décembre 2025

2026

Vœux du Maire

Le conseil municipal a le plaisir de vous convier le **vendredi 23 janvier 2026 à 19h00 à la salle de l'Oseraie.**

Save the date : inscriptions à la micro-crèche et à l'école



Micro-crèche : la date butoir pour les retours de dossiers d'inscriptions est fixée **au 09 février 2026** (modalités et dossiers disponibles sur le site de la mairie).

École - rentrée 2026-2027 : les parents pourront inscrire leurs **nouveaux** écoliers entre **le 15 décembre 2025 et le 6 février 2026**. Le dossier d'inscription est disponible sur le site de la mairie.
Pour les élèves déjà inscrits à la rentrée 2025, le renouvellement des inscriptions est automatique.

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.
La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **4 février 2026 (en ligne) et au 6 février 2026 (par papier). Plus d'informations p. 6**

Les P'tious de Vimines : Appel aux dons

Vous n'avez plus l'utilité de vos livres pour enfants ? L'équipe de la crèche les acceptera pour le plus grand plaisir des petits. N'hésitez pas à vous faire connaître à l'adresse 269 Montée du Chef-Lieu. Un grand merci à tous.



Don du sang

L'EFS sera de nouveau présent à Vimines pour une collecte de sang le **mercredi 31 décembre 2025 de 9h00 à 12h00** en salle St Jean.

L'occasion de terminer l'année en faisant une bonne action !
Prise de rdv en ligne conseillée : **dondesang.efs.sante.fr**
Se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun





Le Mot Du Maire

*M*adame, Monsieur, chers Vimenais,

Au moment où je vous écris ces quelques lignes j'envisageais d'évoquer le contexte particulier d'une loi de Finances 2026 qui n'est toujours pas votée, qui donne aux communes bien peu de visibilité sur la projection de leur budget et les incite à la prudence dans leurs engagements.

Je souhaitais vous rendre compte de l'inauguration de la renaturation de la cour de l'école le 3 octobre dernier ou vous informer de l'exercice communal de simulation d'un aléa « mouvement de terrain » le 8 septembre, suivi d'un exercice de plus grande ampleur le 25 novembre de simulation d'un l'aléa « tempête », en tant que commune choisie par l'agglomération de Grand Chambéry pour être « relais » de la solidarité entre les communes voisines...

Mais nous avons appris récemment le décès de Daniel Fiard, et l'ensemble des élus et des personnels de la commune en est profondément attristé.

Daniel avait intégré les effectifs de la mairie en 1986, pour y rester à la veille d'une retraite bien méritée, qu'il devait prendre prochainement. Il était ainsi resté fidèle au service des habitants de Vimines. Devenu agent de maîtrise aux services techniques en 2008, il en était devenu responsable sans pour autant revendiquer le titre de chef ; c'était bien contraire à sa modestie naturelle.

Il était un visage familier des Vimenais, sillonnant nos routes et chemins à l'affût de toute réparation ou remise en état, entretenant avec soin notre cimetière et notre patrimoine bâti, fleurissant joliment nos parterres.

Il avait le souci de prendre part à l'embellissement de notre cadre de vie et a toujours montré une grande disponibilité pour intervenir en situation d'urgence.

Par sa présence sur le terrain, les habitants le sollicitaient souvent. Il a toujours su garder une réserve exemplaire pour ne jamais relayer de paroles déléteres ou desservir l'image de la collectivité.

Il avait traversé les mandatures et collaboré avec de nombreuses équipes d'élus ; toutes ont apprécié sa discrétion et sa gentillesse, tout autant que son plein engagement au travail. Ses collègues et lui partageaient le goût de la plaisanterie.

Pendant toutes ces années, Daniel n'a pas ménagé sa peine. Nous lui en sommes particulièrement reconnaissants. Nous pensons tous à sa famille dans la peine. Ce numéro lui rend hommage à travers un portrait de Daniel ; il prend désormais sa place parmi les personnalités de Vimines.

Lors du précédent numéro de Vim'infos, je vous avais annoncé une restitution des concertations menées durant le printemps dernier, concernant l'avenir du Chef-lieu avec le projet du « Balcon de l'Epine ». Celle-ci gagnerait à être enrichie par les retours de notre analyse des besoins sociaux sur la commune. Les résultats de ces sondages n'ont pas encore été pleinement exploités car ils sont récents. Il me paraît donc plus opportun de présenter ces pistes de réflexion en 2026.

La fin d'année se profile avec son cortège de festivités communales (Téléthon, Marché de Noël...).

Je l'espère joyeuse et légère en famille pour chacun de vous.

Je vous souhaite de belles fêtes à tous !

Corine WOLFF



Les principales décisions des derniers conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2025

Délibération n°2025-33 - Délibération fixant les tarifs du cimetière

Les tarifs sont consultables sur la rubrique dédiée du site internet.

Délibération n°2025-35 : Demande créant une subvention exceptionnelle pour les associations

Le conseil municipal a adopté la création d'une subvention supplémentaire, appelée "subvention Manifestation exceptionnelle" au profit des associations, optionnelle au regard du caractère exceptionnel du projet : événement marquant nécessitant des moyens supplémentaires

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2025

Délibération n°2025-37 : Demande de subvention au titre du Programme 2025 PNR Chartreuse

Le conseil municipal a validé une demande de subvention auprès du PNR de Chartreuse pour le relamping du centre de loisirs. Cette demande s'inscrit dans le contrat Parc dans le cadre de la démarche "Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés".

Le montant des travaux est estimé à 3 683.02 € HT avec une demande de subvention à hauteur de 2 946.42 €.

Délibération n°2025-39 : Autorisation de signature de la convention pluriannuelle pour la lutte contre le frelon asiatique sur le territoire de Grand Chambéry

Le frelon asiatique occasionne de nombreux dégâts sur les ruchers et les exploitations. Pour l'année 2025, le Groupement de défense sanitaire des Savoie (GDS) estime à 330 le nombre de nids à détruire sur le territoire de Grand Chambéry. Afin de participer à cette destruction, le conseil municipal a validé la signature d'une convention avec Grand Chambéry qui s'engage à financer la lutte à hauteur de 5000€ par an. La présente convention est conclue pour une durée de deux ans, soit les saisons de lutte 2025 et 2026. Le financement de la lutte 2025 sera assuré par les collectivités et l'Etat à hauteur de 16 454 €. Le montant pour l'année 2025 pour Vimines serait de 100 €.

Délibération n°2025-40 : Attribution d'une subvention « Manifestation exceptionnelle »

Le conseil municipal valide l'attribution d'une subvention exceptionnelle (dont le cadre a été adopté par délibération du 20 mai 2025) à l'association ACCA dans le cadre de l'organisation de la fête du 15 août, dont ce sera le 90ème anniversaire.

La subvention représentera un montant maximal de 50% du coût avec un plafond de 300.00 €, sous réserve de production des pièces justificatives chiffrées.

Délibération n°2025-42 : Dénégement 2025-2026

Le conseil municipal valide une augmentation de 5% des tarifs du déneigement (en raison de l'augmentation du fuel, ainsi que des frais d'entretien du matériel.)

Délibération n°2025-43 : Autorisation de signature d'une convention de prestations de services – Diagnostic en éclairage public avec le SDES

Le conseil municipal a validé la signature d'une convention avec le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie (SDES) pour réaliser un diagnostic en éclairage public. Au vu du nombre de points lumineux, l'étude s'élèvera à 1400 € HT. Le SDES finance cette étude à 60% du montant HT, la commune aura un reste à charge de 840€ TTC. Cet audit permettra de pouvoir prétendre ensuite à des subventions auprès de la Région.



CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2025

Délibération n°2025-45 : Demande de subvention au titre du Programme 2025 PNR Chartreuse

Il s'agit de demander une subvention via le parc de Chartreuse pour financer le projet de relamping de l'accueil de la mairie, en plus de celui voté au mois de juin qui concernait uniquement le relamping du centre de loisirs. La subvention peut se porter à 80% des dépenses HT, avec un financement complémentaire de la Région.

Délibération n°2025-46 : Demande de subvention au titre du FDEC – Patrimoine rural non protégé

Il s'agit d'une demande de subvention auprès du département qui s'inscrit dans le programme de la rénovation de l'église, en particulier sa phase 1 estimée à 80 000 € HT :

- réfection des enduits de la façade principale (et façade OUEST du clocher),
- réparations des modénatures
- amélioration du réseau de collecte des eaux pluviales
- réfection du désordre structurel sur le mur de soutènement EST
- application d'un badigeon
- réparation des vitrages cassés

Il est précisé que le taux de subvention varie entre 39 et 42 %.

Délibération n°2025-47 : Demande de subvention au titre du Programme « Petits travaux » du SDES

Il s'agit d'une demande de subvention auprès du département pour financer des actions d'amélioration du confort d'été de l'école et du centre de loisirs :

- Remplacement de stores par des Brise-Soleil Orientable (BSO)
- Installation de ventilateurs de plafond

L'installation de ces équipements est estimée à 7 140 € TTC, la subvention peut être de 75% HT. Le plafond de la subvention est de 15 000 € par an.

Délibération n°2025-48 : Demande de subvention auprès du Département au titre du FDEC (fonds départemental d'équipement des communes)

Il s'agit de solliciter une demande de subvention pour le projet de rénovation de la salle Saint Jean pour les travaux d'accessibilité et de rénovation énergétique. Le montant de ces travaux est estimé à 178 000 € HT.

Ce dossier a été présenté au FDEC 2025, mais non retenu car la commune avait déjà bénéficié de subventions importantes sur le projet lié au groupe scolaire.

En parallèle, ce dossier a été présenté à la DETR 2025 (dotation d'équipement des territoires ruraux attribuée par l'Etat), le dossier est toujours en cours d'instruction.

Délibération n°2025-51 : Recours au service civique

Le Service Civique créé par la loi du 10 mars 2010 s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif ou une personne morale de droit public. Ils accomplissent une mission d'intérêt général dans un des 9 domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la nation, et ciblés par le dispositif, d'au moins 24 heures hebdomadaires.

Le conseil municipal a validé l'accueil d'un ou une service civique pour développer la cohésion sociale, le lien intergénérationnel sur la commune, qui sera accompagné par le personnel de la mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2025

Délibération n°2025-54 : Décisions modificatives n°03

Sur la section de fonctionnement, des ajustements en dépenses et en recette sont réalisés pour faire face à certaines charges de personnel. Sur la section d'investissement, des ajustements sont réalisés suite à l'affinement des coûts et de l'état d'avancement de certains dossiers (pont du Creux, équipement des cours d'école, éclairage du foot, panneaux parking, alarme).

Délibération n°2025-56 : Attribution d'une subvention à l'association Dix Communes solidaires

Le conseil municipal a attribué à L'association Dix Commune solidaires une subvention de 400 euros. Il s'agit d'une association extérieure, aidée chaque année. Leur projet, sur les deux prochaines années, est la construction d'une école dans la région de Bama, au Burkina Faso. Ils interviennent auprès d'enfants pour sensibiliser.

Délibération n°2025-57 : Attribution d'une subvention « Manifestations » à l'association Entente Val d'Hyères

Le conseil municipal a attribué à l'association Entente Val d'Hyères une subvention de 250 € manifestation et fête même si ces dernières se sont déroulées en dehors la commune. En effet, les salles des fêtes de Vimines étaient alors indisponibles sur les 2 dates proposées par l'association.

Délibération n°2025-58 : Convention 2026 relative à l'organisation d'un spectacle dans le cadre de la programmation annuelle du Zygomatic Festival

Le conseil municipal a validé la signature d'une convention avec l'association Instinctaf pour programmer un spectacle le mercredi 15 avril 2026 dans le cadre du festival "Zygomatic solidaire". La subvention versée à cette association sera de 1350 euros et le tarif proposé aux Viménais sera réduit de 2€.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE

Délibération n°2025-59 Demande de subvention au titre de la DETR- Année 2026

Le conseil municipal valide la demande de subvention au titre de la DETR 2026 pour les travaux suivants :

- Mise aux normes sur l'accessibilité des salles des fêtes et du cimetière
- Rénovation énergétique de la Salle Saint Jean, Oseraie et du stade de foot

Le montant de ces travaux est estimé à 260 000 € HT.

Délibération n°2025-60 PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – Adhésion à la convention de participation sur le risque « Santé » proposée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie

Le conseil municipal valide l'adhésion au nouveau contrat groupe garantissant les risques santé proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie. Ce contrat est proposé par la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT).

Il s'adresse au personnel municipal qui a le choix d'y adhérer ou pas pour couvrir le risque santé non couvert par la sécurité sociale (mutuelle). La loi impose par ailleurs aux employeurs publics, à compter de 2026, d'octroyer une participation minimale de 15 € à chaque agent pour financer sa cotisation. Le conseil municipal a validé le montant de participation à 35€ par mois.

Délibération n°2025-61 Autorisation de signature d'une convention de prêt à usage avec le CISALB pour la zone humide de Monzin

Le conseil municipal valide la signature d'une convention avec le CISALB dans le cadre d'un prêt à usage qui leur permettra de faire les travaux et ensuite de gérer cette partie de zone humide de Monzin.

La liste de toutes les délibérations et des PV sont consultables sur le site internet de la commune.



Du côté du CME

Le mandat du 1er CME, élu en novembre 2023, a pris fin.

Les élèves sont allés partager leur expérience dans les classes CE2/CM1/CM2 en juin dernier puis ont été suivis des élues début octobre dans les classes de CM1/CM2 de Mme ARNAUD, Mme CASON et Mme LA MENDOLA pour présenter en quoi consiste le rôle de conseiller municipal enfants et permettre de répondre aux questions des futurs candidats.

Les actions de leur mandat 2023/2025 ont été les suivantes :

- 3 braderies : 2 au printemps et une à Noël afin de récolter des fonds (vente de place, vente de gâteaux et boissons, vente d'objets créatifs)
- 2 boums pour le départ des CM2 avec financement d'un cadeau pour chacun
- participation aux cérémonies du 08 Mai et du 11 Novembre
- participation aux vœux du maire
- choix des jeux en bois pour la rénovation des cours d'école
- projet intergénérationnel avec les aînés (tenue de stand jeux de société, dessins, soins, blagues et devinettes)
- participation sur les différents panneaux du chemin " boucle Découverte Santé" qui a été créée à Vimines (quizz « As-tu bien lu ? » et regard d'enfants sur nos paysages)

Les jeunes élus ont aimé travailler en équipe, prendre des décisions, penser à Vimines et aux habitants.

Nous avons beaucoup apprécié leur engagement, leurs idées, leur spontanéité et leur qualité d'écoute et les remercions chaleureusement pour ces 2 années riches en projets et moments de partage. Merci à Alice, Marion, Manon, Yaële, Cassie, Charline, Tom, Oscar, Maxime, Robin, Lucas et Lissandro.

Vote des élections du Conseil Municipal Enfants le 21 novembre dernier



Les nouveaux élus du CME lors de l'investiture le vendredi 29 novembre en présence de Mme le Maire et des élues référentes du CME : Armelle Benoît, Céline Prunier-Bourgeois et Cyrielle Frison



Les nouveaux élus du CME vous seront
présentés lors des vœux du Maire
le 23 janvier prochain

Vos démarches administratives

Etat civil - Année 2025

La commune a connu depuis le début de l'année :

- 18 naissances
- 12 mariages
- 14 décès

Elections municipales du 15 et 22 mars 2026

Les habitants de la commune seront bientôt appelés à voter pour élire les représentants de Vimines.

Inscriptions sur les listes électorales possibles

**jusqu'au 4 février 2026 en ligne sur service-public.fr
et jusqu'au 6 février 2026 en mairie**



Qui vote ?

Les élections municipales sont ouvertes à tous les citoyens français et ressortissants de l'Union Européenne résidant en France, âgés d'au moins 18 ans et inscrits sur les listes électorales de leur commune. Il sont appelés à élire les conseillers municipaux qui représenteront les habitants pendant 6 ans.

Vous voulez vérifier votre inscription sur les listes électorales de Vimines ?

Vous avez la possibilité de vérifier votre inscription sur les listes électorales de la commune ainsi que votre bureau de vote par le biais du service dédié accessible sur le lien suivant : service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Vous ne pouvez pas aller voter le jour du scrutin ? Vous pouvez donner procuration

Vous pouvez désigner une autre personne pour voter à votre place : c'est la procuration. Ce dispositif autorise un électeur (le mandant) à confier son droit de vote à une personne de confiance (le mandataire). Le jour de l'élection, le mandataire vote à la place du mandant, dans les mêmes conditions que s'il s'agissait de son propre suffrage.

La démarche est gratuite et se fait auprès du commissariat, d'une gendarmerie ou d'un tribunal judiciaire jusqu'au jour du vote en présentant une pièce d'identité et en indiquant les coordonnées du mandataire, qui doit être inscrit sur une liste électorale (il peut s'agir d'une autre commune que Vimines). Une seule règle : chacun ne peut recevoir qu'une seule procuration établie en France, sauf cas particuliers.

Quel scrutin ?

Dans les communes de plus de 1000 habitants comme Vimines, en cas de pluralité de listes, les listes doivent être paritaires. La répartition des sièges du conseil municipal est ensuite répartie proportionnellement aux résultats du scrutin. La liste qui arrive en tête au premier ou au second tour obtient la moitié des sièges, l'autre moitié étant répartie proportionnellement entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des voix.

Et après ?

Une fois les conseillers municipaux élus, ces derniers se réunissent entre le vendredi et le dimanche qui suit le scrutin pour élire le maire, à bulletin secret. L'élection se déroule en un à trois tours, selon si un candidat obtient la majorité absolue ou non.

Le maire élu propose ensuite une liste d'adjoints, soumise également au vote du conseil.

Vos Services

Téléthon 2025 : Merci !

La commune et le CCAS ont renouvelé cette année leur participation au Téléthon. Au total, ce sont **2881 € récoltés** en faveur de l'AFM-Téléthon, par le biais d'une animation manuelle et une lecture offerte en bibliothèque, un relai-vélo, un concours de dessin et une tombola organisés par le centre de loisirs ainsi qu'une soirée festive karaoké organisée en partenariat avec les associations de Vimines.



La traditionnelle soirée pyjama Halloween organisée par la bibliothèque et ses bénévoles fortement plébiscitée

Plus d'une centaine de participants, petits et grands, se sont réunis pour partager rires et frissons autour d'une histoire théâtralisée (Pierre et la Sorcière) accompagnée de Bernard au violon. Grâce à vous, cette soirée a été un moment de convivialité pour tous. À l'issue, les enfants ont pu se régaler avec des confiseries apportées par les participants dans une ambiance joyeuse. Merci à toute l'équipe pour votre créativité, votre énergie et engagement.

SIVOM du Val d'Hyères à Cognin

Ouverture du Quartier Jeunes : un nouvel espace pour les 11-17 ans !



Le territoire du Val d'Hyères se dote d'une nouvelle dynamique jeunesse avec l'ouverture du Quartier Jeunes. Situé à la Maison Ronde, 22 rue de l'Épine à Cognin, ce local accueille maintenant deux espaces dédiés : un espace pour les 11-14 ans et un pour les 15-17 ans. Chacun dispose de son lieu de vie, adapté à son âge et à ses besoins, afin de permettre aux jeunes de construire leurs projets et de devenir pleinement acteurs de leurs envies. Des activités communes sont également organisées afin de créer des

passerelles entre les deux groupes et favoriser les rencontres, l'ouverture et les projets partagés.

Un lieu pour se retrouver, créer et partager

Le Quartier Jeunes n'est pas seulement un espace de détente : c'est un véritable point de départ pour des activités, des sorties et des projets. Après le collège, les jeunes peuvent venir pour se détendre, jouer, échanger, découvrir de nouvelles passions ou tout simplement se poser avec des amis et pouvoir faire leurs devoirs sur un coin de table. L'équipe d'animation, composée de Julien Diot (Directeur), Célia Nunes (animatrice jeunesse) Justin Raymond et Lionel Girtanner (coordinateurs), accompagne aussi les projets des jeunes dès 11 ans, qu'ils soient culturels, solidaires ou sportifs, et favorise la découverte du monde professionnel via le BAFA, des jobs d'été ou des chantiers citoyens. L'objectif est de favoriser **l'implication des jeunes** dans la création du programme et la vie du QJ. Même si un jeune est intéressé mais n'a pas de copains pour venir avec lui, il est le bienvenu ! Il n'a **aucune raison d'avoir peur de venir seul** : grâce aux projets communs, aux activités partagées et aux temps de vie ensemble, il pourra rencontrer d'autres jeunes, créer des liens, et se faire des amis sur place... même sans « bande » au départ.

Adhésion annuelle : 2 € - Contacts : Justin Raymond : 06 72 47 94 98

coordination@sivom-valdhyeres.com

Célia Nunes : 06 16 13 34 91 – animation@sivom-valdhyeres.com

Horaires en période scolaire : mardis et vendredis : 16h – 18h / mercredi : 14h – 18h.

Pendant les vacances scolaires, horaires variables

Vos Services

Un nouveau temps de lien social dès janvier !

À partir du mois de janvier, le service lien social du CCAS destiné à favoriser la convivialité, les échanges et la rencontre entre habitants ouvre ses portes à toute personne de plus de 60 ans résidant sur la commune. Ce temps sera organisé deux fois par mois, et se composera de diverses activités selon les envies et les saisons : jeux, discussions, ateliers créatifs, goûters partagés, rencontre intergénérationnelle...



L'objectif ? Créer un espace chaleureux où chacun peut venir rompre l'isolement, partager un moment agréable et renforcer les liens entre générations. Une participation de 2€ par activité sera pratiquée (3€ supplémentaire si vous avez besoin qu'on vienne vous chercher à domicile).

Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge départementale, ou pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec le service autonomie à domicile par mail sad@vimines.com ou par téléphone au 06 30 97 58 22.

Nous espérons que ce nouveau rendez-vous deviendra un moment attendu et apprécié par tous. Rendez-vous dès janvier pour ces temps de lien social pour partager un peu de bonne humeur au cœur de notre commune !



« La Savoie court pour le handicap » : une journée riche en découvertes et en émotions

Le mercredi 17 septembre dernier, 12 enfants du centre de loisirs ont participé, pour la 2ème année consécutive, à la manifestation « La Savoie court pour le handicap », organisée par l'UNSS au stade du Mas Barral à Chambéry. Cette journée solidaire a pour objectif de récolter des fonds en faveur des personnes en situation de handicap : à chaque tour de piste parcouru par les participants, les entreprises partenaires s'engagent à reverser une somme d'argent.

Au-delà de l'aspect sportif, le but était également de sensibiliser les enfants aux difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap au quotidien. Ils ont ainsi pu expérimenter différents ateliers, comme un parcours en fauteuil roulant, mais aussi de l'escalade les yeux bandés, avec une balle dans la main ou encore les pieds attachés, le tir à la carabine pour les aveugles où il faut se concentrer sur le son.

Les enfants ont également bénéficié d'une initiation aux gestes de premiers secours, avec des mises en situation sur la conduite à tenir face à un accident. Les formateurs ont d'ailleurs été impressionnés par leurs connaissances et leur réactivité.

L'après-midi s'est poursuivi avec un atelier rugby, suivi d'une initiation à la langue des signes : chacun a pu apprendre à signer son prénom ainsi que quelques mots essentiels de politesse comme « bonjour », « merci » ou « au revoir ». Le moment le plus marquant de la journée fut sans conteste la découverte du rugby fauteuil. Les enfants ont eu la chance de pratiquer ce sport aux côtés du capitaine de l'équipe de France, qui leur a même offert des cartes dédicacées. Un souvenir inoubliable pour eux ! Au total, nos jeunes ont réalisé plus de 200 tours de piste, avant de profiter d'un ravitaillement bien mérité. Une journée pleine de solidarité, de sport et de partage, que nous aurons le plaisir de renouveler l'année prochaine avec encore plus d'enfants, grâce à notre partenariat avec l'organisatrice.



Qu'est-ce que le Plan Communal de Sauvegarde ?

Face aux événements pouvant menacer la population – inondations, tempêtes, incendies, accidents industriels, mouvements de terrain – chaque commune doit être en mesure de réagir rapidement et efficacement.

C'est précisément le rôle du **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** : un dispositif opérationnel qui organise la gestion communale de crise pour protéger les habitants.

Un outil obligatoire et essentiel pour la sécurité des habitants

Le PCS est **obligatoire pour les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques (PPR)** ou situées dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI). Vimines fait partie du premier cas.

Le PCS constitue un véritable **guide d'action**, utilisable jour et nuit, dès qu'un événement menace la sécurité de la population.

Un document de référence pour organiser la gestion de crise

Concrètement, le Plan Communal de Sauvegarde :

1. Identifie les risques majeurs de la commune

Inondations, feux de forêt, tempêtes, canicules, accidents industriels... Le PCS recense tous les dangers susceptibles d'impacter le territoire et les habitants.

2. Décrit l'organisation de la commune en cas de crise

Le PCS prévoit :

- la **mise en place d'une cellule de crise** en mairie,
- les **responsabilités et missions** de chaque élu, agent municipal ou bénévole,
- la **mobilisation des moyens** (matériel, véhicules, lieux d'accueil, outils de communication...).

3. Planifie les actions de protection de la population

Il détaille les mesures à appliquer selon la nature de l'événement :

- évacuations, mises à l'abri, confinements,
- ouverture de centres d'accueil,
- assistance aux personnes vulnérables,
- sécurisation de la voirie et des infrastructures.

4. Organise la communication en situation d'urgence

Le PCS précise :

- les **outils d'alerte** (SMS, haut-parleurs, réseaux sociaux, site internet...),
- les informations à transmettre au public,
- les liens avec les services de secours et les autorités (Préfecture, SDIS...).

Un travail préparatoire indispensable

Un PCS efficace repose sur un important travail d'anticipation :

- **repérage du territoire,**
- **cartographie des zones à risques,**
- **inventaire des ressources disponibles,**
- **formation des élus et agents municipaux,**
- **exercices de simulation** avec la population et les partenaires.



Ces actions permettent d'être prêt lorsque l'urgence survient.

C'est dans ce cadre que les élus de Vimines ont bénéficié de l'accompagnement de Grand Chambéry pour mettre à jour le PCS de la commune et ont réalisé deux exercices de mise en situation.

Le premier en date du 12 septembre 2025 et le second en date du 25 novembre.

Quand le PCS est-il déclenché ?

Le Plan Communal de Sauvegarde est activé :

- lors d'un **événement grave** ou susceptible de le devenir,
- à la demande du **maire**,
- ou sur information de la Préfecture lorsque le danger s'intensifie.

Dès son activation, la commune met en place sa cellule de crise et applique immédiatement les mesures prévues dans le plan.

Un outil au cœur de la solidarité locale

Au-delà de son aspect technique, le PCS repose sur un principe fondamental : **la protection et l'entraide au sein de la communauté.**

Il mobilise non seulement les élus et agents municipaux, mais aussi :

- les associations,
- les bénévoles,
- les habitants eux-mêmes, tous acteurs essentiels de la résilience du territoire.

Dans ce cadre, la commune lance un appel à volontaires pour constituer son registre des personnes qui souhaiteraient être identifiées dans ce PCS comme mobilisable en cas de situation de crise. Vous pouvez vous recenser auprès de la commune par mail : contact@vimines.com ou par téléphone au 04.79.69.07.69.

En clair, le **Plan Communal de Sauvegarde** est un outil indispensable pour préparer, organiser et gérer les situations d'urgence. En anticipant les risques et en structurant les moyens d'action, il permet à la commune de réagir rapidement et d'assurer la sécurité de la population.



Travaux 2025 : programme d'automne

Voiries

Des reprises sur le réseau d'Eaux Pluviales ont été réalisées sur la route de Saint Sulpice aux Prairies pour collecter les eaux pluviales de la route et protéger les enrobés endommagés.

À l'impasse de la Thuillière, les parcelles communales ont été réalisées en enrobés en continuité des travaux réalisés et financés par les riverains de l'impasse : réalisation d'enrobés sur l'accès avec réalisation d'une noue de collecte des eaux pluviales.

Cours d'école



Les travaux de désimperméabilisation ont été réalisés durant l'été sur les deux cours par l'entreprise Gonthier. Il reste à effectuer les plantations prévues dans le marché qui agrémenteront d'arbres, arbustes et vivaces. Celles-ci seront réalisées en partie avec des classes durant le temps scolaire après les vacances d'automne. Depuis la rentrée, les enfants profitent des jeux éducatifs et une sensation d'apaisement se fait sentir : chaque enfant trouve sa place dans les nouvelles cours.

Aménagement ouvrage d'art : remplacement du pont du Creux

Depuis plus de deux ans, les études et chiffrages ont été menées par le bureau d'études Omnis Structures pour envisager le remplacement du tablier du pont du Creux. Suite à un audit général effectué par le CEREMA sur l'ensemble de nos ponts et ouvrages, la commune s'est vue dotée d'une subvention à hauteur de 60 % du budget global ; subvention qui a été effective courant de l'été. Une consultation pour un marché de travaux a été lancé en juin et les travaux ont débuté courant novembre pour une durée prévisionnelle de 7 semaines. Ils seront réalisés par la société SOCCO.

Stade de football

Après la mise en place d'un robot de tonte sur le stade et un suivi efficace du terrain cette année, la pelouse a changé d'aspect et on constate une amélioration significative avec ce mode de tonte.

L'équipe municipale s'est attelée aussi à l'amélioration de l'éclairage du grand stade. Ayant sollicité l'Etat pour une subvention en début d'année, l'octroi nous ayant été refusé dernièrement, une solution a été trouvée entre la commune et l'Entente Val d'Hyères pour une réalisation de nouveaux projecteurs LED avant la fin de l'hiver.

Eglise Notre Dame de l'Assomption

L'appel aux dons (ouvrant droit à une réduction d'impôts à 66% du montant versé, dans la limite de 20% du revenu imposable) est toujours ouvert avec la Fondation du patrimoine afin de restaurer cet édifice. Le montant des travaux prévus à ce stade atteint 548 000 €. Ces derniers reviennent à la collectivité. L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de projets patrimoniaux, mémoriels et historiques. À ce stade, 22 250€ ont d'ores et déjà été récoltés, sur un objectif de 30 000 €.

Documentation disponible en mairie. Plus d'informations : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/projet-eglise-notre-dame-de-l-assomption-a-vimines>



Sentiers Petites Boucles

Des travaux ont été réalisés fin octobre avec pose de bancs, intégration de tables de lectures, signalétique et panorama par la société Pic Bois, dans le cadre du projet Petites Boucles en association avec Grand Chambéry et partenariat avec l'association 4S.

Chantiers écocitoyens

en partenariat avec la Politique de la Ville de Grand Chambéry

10 communes ont participé en 2024. Fort de l'expérience de l'année dernière, Vimines s'est déclarée cette année pour accueillir de nouveau cette initiative.

Ces chantiers sont pilotés par Grand Chambéry et coordonnés techniquement par l'AQCV (Association de Quartier du Centre-Ville).

Les objectifs des chantiers écocitoyens :

=> Répondre aux enjeux de cohésion sociale et de solidarité identifiés dans le cadre du contrat de ville ;

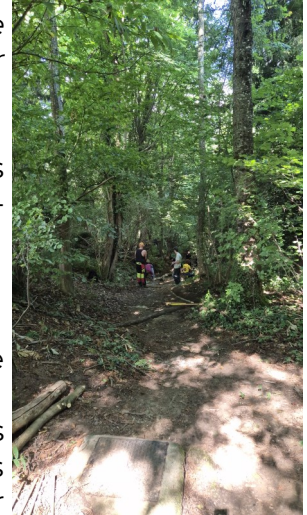
=> Offrir tour à tour aux communes de l'agglomération les moyens de réaliser un chantier d'intérêt public sur leurs espaces naturels (sentiers, parcs, jardins partagés...), en mettant à leur disposition des jeunes motivés et encadrés ;

=> Offrir aux jeunes de l'agglomération, issus pour moitié de quartiers en politique de la ville, une première expérience professionnelle ;

=> Sensibiliser les jeunes à l'environnement et aux modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Durant une semaine du lundi 28 juillet au vendredi 1er août, sept jeunes et deux accompagnants sont venus travailler sur la commune.

Ils ont oeuvré sur 4 sentiers :



Comberlin : Travaux sur chemin rural CR 09 (sentier de Comberlin)

Nettoyage élagage, reprise et création de nouveaux renvois d'eaux sur la partie haute du sentier coté Chef-Lieu, entretien des renvois réalisés les années précédentes. Les agents municipaux ont aidé pour la taille des arbres et la mise en place des renvois.

La Plantaz : Travaux sur chemin rural CR 52 (sentier de la Plantaz) - Élagage et nettoyage

La Fougère : Travaux sur chemin rural CR 41 (sentier de Labet) Élagage coté Fougère, vérification des zones nettoyées les années précédentes

Ménard : Travaux sur chemin rural CR 10 (sentier du Ménard) :

Élagage, création d'une cunette le long de la pente, nettoyage du fossé d'infiltration réalisé par Grand Chambéry durant l'hiver.

Une visite du chantier de re-naturalisation des cours d'école a permis aux jeunes de comprendre le cycle de l'eau et l'adaptation aux grandes chaleurs en fin d'année scolaire par le choix des matériaux et couleurs des cours.

Ces travaux avec les jeunes ont été appréciés des randonneurs et promeneurs qu'ils ont croisés durant la semaine.

Une première expérience utile pour certains jamais sortis de leurs quartiers, une découverte de la nature pour d'autres.



Homage à Daniel FIARD



Daniel FIARD a été recruté dans la collectivité en 1986 par le Maire François COMETTO, en remplacement de Bernard MILLIAS, seul agent des Services Techniques de l'époque.

Il a pu assister aux évolutions des moyens et des effectifs de la commune ; ils étaient plutôt limités au début de sa carrière et ses missions consistaient surtout à la gestion du réseau d'eau, qui n'était pas encore une compétence intercommunale. Il intervenait donc essentiellement sur les fuites d'eau, les relevés et pose de compteurs, l'entretien des captages, la pose des poteaux incendie, l'installation de canalisations. Cela lui a permis d'acquérir une connaissance fine de la commune et nous mesurons aujourd'hui encore l'importance de ce sujet de la maîtrise des eaux pluviales et d'assainissement pour la préservation de notre environnement.

Après avoir travaillé seul pendant environ un an, Daniel a assisté la DDE pour la tournée de déneigement de la commune car il n'avait pas encore son permis poids lourds. C'est un élu de Vimines, Bernard PRUNIER BOURGEOIS qui déneigeait les voiries, avant de rejoindre les Services Techniques. Daniel et lui formeront un binôme efficace et ils tisseront au fil des années des liens d'amitié solide.

En parallèle, Daniel a été longtemps un des membres des sapeurs-pompiers volontaires de la commune, avant que ce corps local ne soit dissous. Son sens de l'engagement au service de la population était donc bien ancré en lui.

Au cours des années le travail a beaucoup évolué et les missions se sont diversifiées, avec une part plus importante d'entretien des bâtiments communaux, en particulier de l'école ou des salles des fêtes, de fleurissement et d'arrosage des espaces verts, d'entretien du stade de football et de ses abords, d'entretien du cimetière, de fauchage des talus...

Les effectifs se sont étoffés en raison de l'augmentation de la charge de travail et les astreintes, en cas de nécessité d'intervention d'urgence, étaient confiées à tour de rôle aux membres de l'équipe. Pourtant sans qu'il soit besoin de structurer le fonctionnement des services, Daniel a toujours été spontanément disponible et à l'écoute de tous. Il prenait son travail très à cœur.

Il est resté fidèle à notre commune jusqu'au bout et a traversé les mandatures jusqu'à cette année. C'était une personne sensible toujours enclin à faire des plaisanteries légères et respectueuses.

Son attachement à la terre était resté bien ancré en lui. Pendant ses moments de loisirs, il aimait à prendre soin de la basse-cour que ses enfants et lui avaient constituée à côté de sa maison ; les oies, les canards, les poules et les lapins évoluaient dans des bâtiments construits de ses mains, agrémentés de volières et d'une marre. Ces derniers mois, de nombreux soucis de santé l'éloignaient de son service. Il s'apprêtait à prendre sa retraite. Tous les élus et personnels de la mairie sont profondément attristés par son décès prématuré et retiendront de lui son dévouement sans faille.



Bilan de la journée

- 16 exposants et exposantes étaient présents sur la journée, proposant des ateliers de fabrication de cadeaux ou de décoration de Noël qui n'ont pas désempé.
- Grand Chambéry a proposé un grand jeu "à la rescousse des lutins" pour inciter les familles à consommer autrement

pendant les fêtes de Noël.

- Une comédienne a proposé deux représentations pour aborder le tri des déchets de manière ludique; les enfants ont particulièrement apprécié ce moment.
- Le questionnaire de satisfaction réalisé lors de l'événement (80 familles interrogées) relève que les familles ont passé un bon moment.
- À 15h00, plus de 400 passages avaient été enregistrés.

Quelques retours sur la journée :

Marielle, 3 ans : [J'ai bien aimé] « peindre une pièce de puzzle » [sur le stand de La Toupie.] De retour à la maison, Coline et Basile, jumeaux de 9 ans se sont lancés dans la réalisation d'une guirlande en origami avec les techniques apprises sur le stand. « Les cadeaux cette année seront emballés en tissus » [J'ai eu] « Un intérêt encore accru pour l'action d'*Enfin! Réemploi* et le travail du collectif *La Madrée* ».



Atlas de la Biodiversité Communale à Vimines : c'est parti !

De 2025 à 2028, se déroulera au sein de la commune un Atlas de la Biodiversité Communale (ou ABC) porté par le Parc naturel régional de Chartreuse.

L'ABC repose sur trois grands axes :

1. mieux connaître la faune et la flore locales,
2. sensibiliser les habitants, les élus, les enfants, les pros,
3. et surtout, donner à chacun et chacune les clés pour agir à son niveau



Ces trois grands axes se traduiront concrètement par la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore (oiseaux, papillons, abeilles sauvages, reptiles, chauves-souris, orchidées, libellules... réalisés avec l'aide de naturalistes passionnés !), la mise en place de balades nature, ateliers, conférences, expos, chantiers participatifs (en accès libre et toujours en lien avec la biodiversité), animations dans les écoles et bien plus encore !

Prochainement, une communication sera faite pour annoncer la mise en place d'une réunion de lancement citoyenne. Cette réunion aura pour but de présenter le déroulé de l'ABC au sein de la commune ainsi que de créer un groupe de citoyens volontaires pour aider.

Habitants, associations, élus, scolaires : toutes les bonnes volontés sont invitées à participer. Rendez-vous en 2026 ! Plus d'info : www.parc-chartreuse.net

Associations

Amicale des Anciens Combattants de Vimines

Fondée en 1976 l'Amicale des Anciens Combattants de Vimines a pour vocation d'assurer la pérennité du devoir de mémoire et d'honorer tous ceux qui ont combattu et laissé leurs vies pour la liberté et la paix de notre Pays.

La période des vacances d'été n'est pas toujours un long fleuve tranquille à en croire et écouter ce qui se passe actuellement autour de nous et hors de nos frontières. Il nous faut toutefois rester solidaires et garder l'espoir.

Le 19 août 2025 c'est avec beaucoup de tristesse que le Président et les membres de l'Amicale ont appris le décès de Georges TAMBURINI leur fidèle ami, Vice-Président et Porte-drapeau, à la suite d'une longue maladie. Il était l'un des fondateurs de l'Amicale des Anciens Combattants de Vimines créée en 1976 et bien connu du milieu associatif des Anciens Combattants où il était très investi, en tant que membre actif, porte-drapeau, membre du bureau.

Le 5 septembre 2025 - Forum des Associations:

Plusieurs membres du bureau de l'Amicale étaient présents. Mais «difficile ...» de trouver de nouvelles recrues !!!

Les 20 et 21 septembre 2025 - Journées du Patrimoine :

Notre Président Albert TORRES a pu découvrir et apprécier le tableau dû à la plume de l'artiste savoyard. A CLERTANT érigé à Vimines le 27 août 1922 et où figure la liste des morts pour la France de Vimines pendant la guerre de 1914/1918 exposé dans l'église Notre Dame de l'Assomption de Vimines. Il remercie la Mairie pour son investissement dans sa restauration.

Le 11 novembre 2025 – Cérémonie commémorative du 107^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 au monument aux morts



Les membres de l'Amicale lors du Forum

Nous remercions chaleureusement la municipalité pour son accompagnement et son soutien. Nous souhaitons toujours une forte participation des Viménais lors de nos cérémonies du souvenir.

Contact : Le Président : Albert TORRES
07 71 56 27 24



Cours de danse enfants/ado

Les cours de danse ont commencé avec des groupes motivés et bien remplis!

Cours de HIPHOP avec Dorian Véron (compagnie AS2DANSE)

o Groupe CP/CE1/CE2 : 15 élèves (cours complet)

o Groupe CM1/CM2 : 17 élèves (cours complet)

o Groupes collégiens/Lycéens : 15 élèves (cours complet)

Cours d'éveil à la danse MS/GS avec Muriel Baton : 10 élèves (cours complet)

Cours de danse adultes

Cours de danse contemporaine adulte (POUM POUM TCHACK, ou l'art de se (re) mettre en mouvement) avec Sel Timar : 8 adultes

Cours de danse du monde avec Amandine Bardagot : 15 adultes

Stage et ateliers

Stage de HIPHOP LOCKING

Arborescence propose depuis plusieurs années aux enfants **à partir de 10 ans** deux stages de **HIPHOP Locking** animés par India

1^{ère} session : les 20, 21 et 22 octobre 2025 à la salle Saint Jean, 10h à 12h30.

2^{ème} session en avril (dates à venir) Tarif : 50€ par session

Duo Adultes/Enfants (2 à 5 ans) (info et dates à venir)

Renseignements et inscriptions : associationarborescence73@gmail.com

Club Le Signal de Vimines

Depuis le mois de Mars, le club n'est pas resté inactif. Les sorties et les animations ont continué.

- Nous nous réunissons à la salle St Jean tous les premiers lundis du mois de 14h à 17h30 pour parler ou jouer autour d'un goûter.
- L'art floral réunit une dizaine de personnes un jeudi par mois à la salle St Jean
- La gymnastique des neurones ainsi que les ateliers réflexes et équilibre reprendront en début d'année 2026
- Le jeudi 17 Avril, nous sommes partis en car à la journée afin de faire deux visites (malgré un temps un peu pluvieux) et un repas au restaurant avant de rentrer :
 - **Romans** visite de l'atelier de fabrication de chaussures
 - **Crest** visite de la propriété Rivière spécialisée dans la culture des pivoines
- le 23 juin le conseil d'administration s'est réuni afin de répartir la gestion du club pour 2026 et prévoir des activités pour la fin de l'année
- Le 18 juin nous sommes allés déguster la friture à Brison-Saint-Innocent, suivie d'un après-midi jeux à l'ombre
- Pour le 15 Août lors de la fête du village, nous avons participé en tenant un stand de vente de Bugnes (maison) et de pizzas
- Après un arrêt au mois d'août, 37 personnes ont participé au voyage en Alsace du 12 au 15 septembre. Ce beau voyage a ravi tous les participants



Comme vous pouvez le constater le club est actif et vous attend, n'hésitez pas à nous rejoindre
 Thérèse DUBOIS présidente : 06 88 68 48 13
 Brigitte MARTIN adjointe : 06 81 30 15 74

 **Bouger, rire, grandir... naturellement !**

Chez Vim'tonic, les plus petits aussi ont leur moment à eux

Un espace pour bouger, imaginer, s'exprimer et s'amuser tout en douceur, avec Muriel, bien connue des enfants de la commune !



 **MERCREDI 16H40 – 2 À 4 ANS (45 MIN)**

 **JEUDI 17H45 – 4 À 6 ANS (1H)**

 Astuce pratique : laissez les au périscolaire avant le cours : le temps de goûter, de souffler et d'arriver remplis d'énergie et de joie !

Au fil des séances, les enfants explorent un maximum d'activités : motricité, gym, danse, jeux sportifs, expression corporelle, parachute, parcours, ballons, cerceaux... Ils courent, sautent, inventent, rient, apprennent à coopérer — et surtout, ils se font plaisir !

Les séances se déroulent en petit groupe (max 10 enfants), dans une ambiance ludique et bienveillante, où chacun trouve sa place et avance à son rythme.





VIM'TONIC

Une belle façon de grandir, de découvrir le sport et de développer confiance et autonomie ✨

 Infos et inscriptions sur www.vimtonic.fr



Association « Troc'Savoirs » :

Une association autour des « Loisirs créatifs » : Partager des savoirs faire, des talents de créativité dans un climat chaleureux, bienveillant, convivial.

L'association propose 2 Ateliers qui se déroulent au 1er étage de la Salle St Jean au chef-lieu à Vimines.

***Lundi de 14h15 à 17h** : Cet atelier est plutôt centré autour de la peinture sur toile – sur inscription uniquement.

***Jeudi de 19h à 21h** : Cet atelier est plus varié, autour de plusieurs techniques : mosaïque, dessin, couture, crochet, tricot, bijoux..., chacun se laisse guider par ses envies !

Slogan de l'association :

...Venez créer avec nous...dans la bonne humeur... !

Derniers ateliers à thème : Réalisation de boules de Noël en tissu (animé par Laurence) Jeudis 13 et 20 Novembre 2025

·Marché de Noël – Dimanche 14 décembre 2025 – Salle de l'Oseraie (avec le Comité Scolaire pour la vente de sapins et le Signal pour la vente de Bugnes et St Genix)

Pour plus d'infos contactez : troc-savoirs@orange.fr

Cotisation annuelle : Adulte = 18€ (ou 20€ avec reversement de 2€ au profit du téléthon) - Ado = 10€ (ou 12€ avec reversement de 2€ au profit du téléthon).



Sport—Le Grand Prix Cycliste a fait mouche



Le Grand Prix cycliste de Vimines nouvelle version, le 7 septembre, a réussi son retour, avec 75 jeunes inscrits au sein des différentes catégories de l'Ecole de vélo (U7 à U15).

Un total élevé pour une première historique en terre viminaise sur des épreuves estampillées FFC. Prometteur pour la suite avec un tour complet de circuit (3,6 km) encadré pour les plus jeunes et sept boucles pour les plus grands.

De quoi parfaitement appréhender les descentes, montées, le pilotage de la machine et la gestion de l'effort : les bases à ces âges-là. De plus, la matinée a bénéficié d'un parrain de renom avec Alex Baudin, formé à La Léchère, Chambéry, puis passé professionnel chez Decathlon-AG2R, désormais coureur de l'équipe Education First.

Après Le Tour de France, il n'a pas pu être présent physiquement puisqu'il était engagé sur des épreuves au Canada mais a laissé des lots pour tous les vainqueurs, filles et garçons, avant de s'envoler. Le passage à l'improviste d'un autre Savoyard évoluant dans les rangs professionnels, Rémy Rochas, qui a donné le départ des U13, a également boosté le moral des troupes. Un joli moment de partage. Le cœur de la commune a pu regrouper plusieurs générations autour de la manifestation, devant l'église, proche de la mairie et de la nouvelle zone de vie verdoyante en amont de la salle Saint-Jean. L'essence même de ce nouveau rendez-vous annuel à noter sur les calepins. L'après-midi, toujours sous le soleil, les seniors ont pris le relais avec une quarantaine d'engagés et un vainqueur de haut vol en la personne de l'Isérois de Fontaine Hadrien Degrandcourt au sommet de la hiérarchie après 20 tours et plus de 1000m de dénivelé positif. Rien que ça ! Rendez-vous et d'ores et déjà pris pour le 6 septembre 2026 et l'acte II, avec des acteurs déjà volontaires pour revenir, inspirés par le cadre, l'organisation et le parcours.

BOUCHER - TRAITEUR

Romain Ayet

112 Résidence Ste Anne
73290 LA MOTTE SERVOLEX 04 79 25 16 28

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS
ENROBES - VRD - TERRASSEMENT
Cours de privés - Communes - Industries - Collectivités



S.E.R. T.P.R.

Agence de La Ravoire - 801 rue Archimède - ZI de l'Albanne (73490)
Tél : 04 79 25 10 25 - mail : chambery@eurovia.com

Depuis 40 ans à votre service !

MAISONS maisons-alpes-savoie.com
ALPES SAVOIE 04 79 52 05 00 VOGLANS

Médaille d'Or
LES RÉALISATIONS REMARQUABLES
CONSTRUCTEURS
CHALLENGE 2025
Pôle Habitat FFB



VRD
Services



67 Route du Stade - 73160 VIMINES
Tél. : 04.79.62.49.23

contact@vrd-services.com

Signalisation temporaire et définitive, mobilier urbain
balisage léger et lourd (GBA, Bloc béton),
aménagement routier, clôture, brise-vue
www.vrd-services.com

Studio Beleza
by Sandra

Ongles en gel & semi-permanent
extensions et rehaussement de cils

132 chemin du Lard - 73160 Vimines
06 85 63 28 15
@studiobeleza_bysandra

BASSET Félix
EARL Carraz and Co
187 Route de Saint Thibaud
73160 Vimines
Mail: earlcarraz@gmail.com
Tel : 07.68.38.35.00



Vous souhaitez voir apparaître votre encart publicitaire ici ?
Tarifs et renseignements auprès de la mairie : contact@vimines.com

Numéros d'urgence

Services d'intervention

Gendarmerie :
04 79 25 40 16
Appel d'Urgence
Européen : 112
SAMU : 15
Pompiers : 18
Appel d'Urgence pour les
personnes avec des
difficultés à entendre ou à
parler : 114

Santé

SOS Médecin 73 : 3624 -
www.sosmedecins-france.fr
Pharmacie de garde : 3237
Centre antipoison de
Lyon : 04 72 11 69 11 -
www.centres-antipoison.net/lyon/
Enfance maltraitée : 119
SOS Femmes Violences :
04 79 33 95 85

Réseaux

Service Eaux Urgence :
04 79 96 86 70
ou le Formulaire Simpl'ici
sur le site <https://simplici.grandchambery.fr/>
Enedis Urgence :
09 72 67 50 73
Orange Urgence: dom-
mages-reseaux.orange.fr
ou du lundi au samedi (8h-
20h) : 3900

Directeur de la publication : Corine WOLFF

Conception, réalisation, Comité de rédaction, Crédit photos : Mairie de Vimines

Impression: AlloCopy Pro Label Imprim'Vert

Agenda 2026

JANVIER

- 5** Conseil Municipal
Salle du Conseil à 20h15
- 10** Déchetterie Mobile
Parking du stade de foot
- 23** Vœux du Maire
Salle Oseraie à 19h00
- 24** Belote
Entente Val D'Hyères
Salle Oseraie

FÉVRIER

- 7** Boudins à la chaudière
Association ACCA
Salle Oseraie

MARS

- 4** Déchetterie Mobile
Parking du stade de foot
- 15** Élections municipales
Premier tour
Salle Oseraie

- 19** Cérémonie du 19 mars
Anciens Combattants de
Vimines—*Chef-Lieu*

- 22** Élections municipales
Second tour
Salle Oseraie

Carnaval du Comité Scolaire
Chef-Lieu
Date confirmée prochainement

AVRIL

- 15** Spectacle Zygomatic
Salle Oseraie

MAI

- 6** Déchetterie Mobile
Parking du stade de foot
- 8** Cérémonie de l'Armistice
Anciens Combattants de Vimines
Chef-Lieu
- 10** Fête du pain du Comité Scolaire
Exposition de Troc'Savoirs
Salles des fêtes
- 30** Repas dansant
Mob'bar
Salle Oseraie

Votre Mairie

343 Montée du Chef-Lieu—Tél. : **04 79 69 07 69** -contact@vimines.com

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Permanences physiques	8h30 11h00	15h30 17h30	.	16h00 18h00	8h30 10h30
Permanences téléphoniques	9h00 - 11h00 13h30 - 15h30	9h00 - 11h00 13h30 - 15h30	9h00 - 11h00	9h00 - 11h00 13h30 - 15h30	9h00 - 11h00

Vos Services

Accueils de loisirs

Tel : **06 29 69 70 34**

Mail : centrelaisirs@vimines.com

Standard de 09h00 à 11h00

Service d'aide à domicile et de portage de repas

Tel : **06 30 97 58 22**

Mail : sad@vimines.com

Micro-crèche

Tel : **04 28 70 59 66**

Mail : petite-enfance@vimines.com

Bibliothèque de Vimines

110 Route des Pierrettes

Tel : **07 56 47 11 30**

Mail : bibliotheque@vimines.com

**Attention, changement d'horaire le lundi matin
10h00-12h00 au lieu de 16h00-18h00**

Programme des animations consultable :

<https://bibliotheque-vimines.fr/>

Retrouvez toutes nos actualités sur notre site internet
et en newsletter : www.vimines.com

- 20 -